

JUL 19/4



L'ABEILLE

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces..... 20 c. la ligne.
Réclamations..... 25 c.

Les insertions volontaires doivent être agréées par le Gérant. Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire-Gérant, AUG. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an..... 12 fr.
Six mois..... 7 fr.
Un numéro de journal..... 30 c.
Et par la poste deux francs en sus par semestre.

Nota. — L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Étampes, imprimerie de AUG. ALLIEN.

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces, etc.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAU, 3, CHEZ AUG. ALLIEN, imprimeur.

L'abonnement continue indéfiniment jusqu'à réception d'avis contraire.

Les lettres et paquets non affranchis sont refusés.

On s'abonne aussi à Paris, à l'Office-Correspondance, chez LEBLANC et Co, rue Notre-Dame-des Victoires, 46; — et au bureau de la Correspondance-Générale dirigée par M. HAVAT, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

— Par décret du 3 août 1853, la surtaxe établie par l'article 4 de la loi du 15 avril 1832, sur les importations de grains et farines, effectuées par tous navires étrangers, cessera d'être perçue jusqu'au 31 décembre prochain.

Revue locale.

ÉTAMPES. — Les recettes de la Caisse d'épargne se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 6,110 fr., versés par 29 déposants, dont 8 nouveaux.

Il a été remboursé 4,470 fr. 78 c.

POLICE CORRECTIONNELLE.

Audience du mercredi 10 août 1853.

Le Tribunal de police correctionnelle, dans son audience de mercredi dernier, a prononcé les condamnations suivantes :

— RALÉ, Louis - Honoré, 34 ans, journalier à Étampes; 3 mois de prison, 16 fr. d'amende, aux dépens et interdiction de toutes fonctions et emplois civils pendant 5 ans, pour violation du secret des lettres.

— MAGNAN, Laure-Adèle, femme Quinton, 22 ans, demeurant à Souzy-la-Briche; 8 mois de prison et aux dépens, pour attentat aux mœurs et outrages publics à la pudeur.

— HÉBERT, Marie-Catherine, femme Magnan, 54 ans, demeurant à Souzy-la-Briche; 4 mois de prison, 16 fr. d'amende et aux dépens, pour attentat aux mœurs et outrages publics à la pudeur.

— BRUNEAU, Etienne-Narcisse, 42 ans, né à Marville (Loiret); 3 mois de prison, 16 fr. d'amende et aux dépens, pour coups et blessures volontaires.

— JOUSSERT, Jérôme, 30 ans, ancien marchand de vins en gros à Étampes, 15 jours de prison et aux dépens, pour banqueroute simple.

* * * La distribution des prix a eu lieu hier vendredi 12 août au Collège d'Étampes : la fête était des plus belles, le temps d'ailleurs la favorisait. Une affluence nombreuse où brillait grand nombre de fraîches toilettes, avait pris place, sous une tente fort élégamment décorée qui égayait encore les harmonieuses mélodies de la Société Philharmonique, toujours prête lorsqu'il s'agit d'être utile : c'était une véritable fête de famille, et comme l'a fort bien dit M. le Maire, plus qu'une fête de famille, une fête nationale.

Nous publions avec grand plaisir les noms des lauréats les plus heureux et les plus méritants :

MM. Louis COUVEAU, 7 prix, 3 accessit.

Charles BOULLAND, 5 pr., 5 acc.

Paul BREUIL, 4 pr., 4 acc.

Médéric DE LAGE, 4 pr., 2 acc.

Ernest LEMAIRE, 4 prix.

Jules MARCHON, 4 prix.

Gustave CHARPENTIER, 3 pr., 7 acc.

Paul BOURDEAU, 3 pr., 4 acc.

RICHEBOURG, 3 pr., 1 acc.

Napoléon MOREAU, 3 pr., 3 acc.

Deux discours ont été prononcés, l'un par M. le Maire, l'autre par M. le Principal du Collège. Nous regrettons de ne pouvoir les publier aujourd'hui.

Nouvelles et Faits divers.

— On lit dans le Courrier de l'Eure :

« Il n'est bruit, dans le monde industriel et scientifique, que d'une découverte dont le résultat possible ferait une révolution aussi heureuse que complète dans la fabrication de nos tissus. M. Causseu a trouvé le moyen, à l'aide de procédés chimiques, simples et exacts, de transformer le lin en une substance propre à remplacer le coton dans ses divers emplois, à suppléer en partie la laine dans la confection des draps, des flanelles, etc., à être ajoutée enfin à la soie dans la fabrication des étoffes de luxe.

« Voici à l'aide de quel procédé aussi ingénieux que facile il produit cet immense résultat :

« La fibre linière, préparée par un mode de rouissage, est plongée dans un bain contenant une solution de sous-carbonate de soude. Quand elle est saturée de la solution, on l'enlève et on l'immerge dans un nouveau bain d'eau acidulée avec l'acide sulfurique. Par suite de l'affinité intime de cet acide avec l'alcali, le gaz acide carbonique, condensé dans la fibre, se dégage en la faisant écarter, de telle sorte que ce qui était une masse dure et compacte se transforme presque instantanément en une substance cotonneuse, qui s'enlève et se soulève dans le bain comme une pâte que l'on verrait lever.

« La fibre ainsi désagrégée est soumise ensuite à l'opération

du blanchiment qui a lieu par l'immersion dans un bain d'une solution d'hypochlorite de magnésie. Puis, après avoir été séché et cardé, le lin est complètement converti en une substance pulpeuse, légère, semblable à celle du coton, pouvant être filée et tissée avec nos bobines et nos matières actuelles, propre enfin à toutes les opérations de blanchissage, de teinture particulière au coton. »

— Les pèlerins de la première caravane en partance pour la Terre-Sainte se mettront en route de Paris après la solennité de l'Assomption, sous la conduite pastorale de Mgr Brunoni, sacré le 17 juillet dernier, à Rome, archevêque de Traron, par S. Em. le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande. Mgr Wigley, résident de Jérusalem, leur servira de commissaire ordonnateur jusqu'à Jaffa, où il sera remplacé par M. Schenbri, négociant à Jérusalem. La première caravane se composera de quarante pèlerins : elle servira de principal anneau à la chaîne des autres caravanes qui la suivront, comme on l'espère, de près et sans interruption.

— Le tribunal de Reims a rendu samedi un jugement important en matière de diffamation.

Il a été décidé que le fait de publier, à son de caisse par un tambour de ville, un jugement qui condamne un débiteur à rembourser une somme quelconque et d'offrir à vil prix les titres de créance qu'on a contre lui, ne constitue pas le délit de diffamation, même quand le crieur énoncerait que cette publication n'a lieu que dans le but d'empêcher le débiteur susdit de faire de nouvelles dupes.

— La chronique scandaleuse d'un petit village du département de Seine-et-Oise s'entretenait, il y a quelques temps, des amours d'une jeune fille et d'un jeune homme de la localité. Celui-ci, après avoir, assurait-on, refusé d'épouser sa maîtresse, venait de partir pour Paris malgré les larmes de la jeune fille qui portait dans son sein le fruit de sa faute.

Bientôt son état ne fut un mystère pour personne, et on plaignait la pauvre fille.

Au commencement de la semaine dernière, le bruit courut dans le village que Jeanne était accouchée et qu'elle avait fait disparaître son enfant.

Le commissaire de police cantonal, informé, prévint la justice, et le procureur impérial, assisté d'un juge d'instruction, d'un médecin et de la gendarmerie, il ne tarda pas à se transporter au domicile de la jeune fille qui demeurait chez ses parents.

A leur arrivée inattendue, les magistrats trouvèrent le sieur X..., père de Jeanne, occupé à chauffer le four.

Feuilleton de l'Abcille

DU 13 AOUT 1853.

LA CLEF.

Hier au soir, entre minuit et une heure, le vieux colonel de L... sortait du cercle où il passe toutes ses soirées et se rendait à son hôtel rue Saint-Lazare, lorsqu'une porte de la rue Laflitte s'ouvrit violemment et un individu, en s'élançant sur le trottoir, le heurta avec assez de rudesse pour le faire chanceler.

— Au diable soit l'étourdi, s'écria le vieux colonel... Ah ! c'est vous, mon cher Félix ? et où allez-vous donc ? il est une heure du matin.

— Pardon, colonel.

— Un nouveau marié, poursuivit le colonel, quitter le toit conjugal, la chambre nuptiale... à une heure après minuit...riez-vous en bonne fortune, mon ami ?

— Le diable emporte les femmes ! dit Félix en frappant le sol du pied.

— D'accord, reprit le colonel.

— Des fantaisies, des caprices, poursuivit Félix, des pleurs, une volonté de fer, des scènes auxquelles on ne comprend rien. Tout cela me fait fuir, pour aller... au bout du monde, si je peux.

— Oh ! oh ! dit le colonel.

Et il prit son jeune ami sous le bras et se mit à arpenter avec lui le trottoir de la rue Laflitte ; il allait et venait sans jamais s'éloigner de l'hôtel de M. Félix de Nanteuil, qui jetait sans cesse des regards de colère sur les fenêtres de sa femme.

— Je ne sais pas ce qui vous arrive, dit le colonel, mais je vois que vous avez échangé la vie libre et joyeuse d'un garçon, contre les angoisses d'un homme marié. Vous voilà réduit à sortir de chez vous pour avoir un peu de repos : eh bien ! mon pauvre Félix, ce sont là encore les roses de l'état que vous avez choisi... Vous en verrez bien d'autres. Vous êtes encore dans votre lune de miel.

— Vous m'épouvantez, colonel, me faudrait-il passer à l'étranger ?

— C'est possible, reprit le colonel, mais voyons votre histoire ; je puis vous donner un bon conseil, peut-être mon exemple à suivre.

Dans ce moment-là même, ils passaient devant les fenêtres de M^{me} de Nanteuil, et Félix put voir la lumière qui brillait dans la chambre de sa femme.

— Ce que j'ai dit-il en serrant les poings, ce que j'ai ?

— Oui ; vous avez épousé une femme jeune, riche et jolie, trois avantages souvent dangereux pour un mari. Je ne connais pas M^{me} de Nanteuil, j'ai eu cependant l'avantage de la voir, elle a l'air fort doux, mais rien n'est trompeur comme la figure.

— Ah ! je vous en répondez, s'écria Félix, il faut courber la tête devant la volonté d'Eugénie, ou bien... colonel, ajouta le jeune marié, qu'elle cherche un autre esclave. Vous me voyez ; je suis dans la rue, d'un an, de deux, de la vie je ne rentrerai dans l'hôtel.

— L'affaire est donc grave ? dit le colonel.

— Très-grave.

— Il y a cependant trois ans à peine que vous êtes marié ?

— Vous allez voir : je veux un garçon et je l'ai. Quand on est en mesure d'augmenter sa fortune et d'agrandir sa position, on veut ne pas travailler pour un genre, mais pour un enfant qui porte votre nom. Eh bien ! M^{me} de Nanteuil contrarie un vœu si juste : elle veut une fille.

— Mais, dit le colonel, ce sont là des folies ; vos vœux n'y peuvent rien.

— Je pense autrement, répondit Félix, je crois que le désir ou la volonté influent sur ce qu'on nomme mal à propos le hasard, et que si M^{me} de Nanteuil le voulait, nous aurions dans neuf mois un garçon. Je le lui ai dit ce soir, très-vivement, il est vrai ; là-dessus une querelle violente s'est engagée, et à minuit nous nous sommes retirés chacun chez nous assez animés l'un contre l'autre. Tout cela n'est rien : j'ai voulu passer chez ma femme. J'ai frappé à sa porte, point de réponse ; j'ai frappé de nouveau, je me suis nommé : on m'a répondu par un refus sec et formel. Alors j'ai prié, j'ai supplié, j'ai demandé pardon de ma violence.

— La clef ! la clef ! ma bonne amie, m'écriai-je. Elle a été inexorable. J'ai fait plus, j'en rougis maintenant ; — ma bonne amie, lui ai-je dit, pardonne-moi, ce sera une fille : — toujours même refus. Vous sentez, colonel, qu'une pareille conduite m'a transporté de fureur et que j'ai juré de ne plus la revoir... elle ne m'aime pas.

— C'est comme M^{me} de L..., dit le vieux colonel.

Au moment où il faisait cette comparaison entre M^{me} de Nanteuil et M^{me} de L..., un petit cri se fit entendre ; mais, malgré le silence de la rue, le jeune homme était trop rempli de sa colère et M. de L... trop préoccupé du récit qu'il allait faire pour y prêter la moindre attention.



La jeune fille, interrogée, nia qu'elle eût été enceinte; mais le médecin ayant constaté les signes de son récent accouchement, elle se renferma dès-lors dans un mutisme complet.

Une exacte perquisition fut opérée, et nulle part on ne trouva trace de l'enfant.

Cependant on fit la remarque que le four paraissait chauffé sans nécessité, rien n'était préparé pour la cuisson. Le sieur X... se troubla visiblement aux questions des magistrats à ce sujet: soupçonnant la vérité, on fit éteindre le feu, on examina les débris et, parmi eux, on trouva une partie des os et le crâne carbonisés d'un enfant.

Les époux X... et leur fille ont été arrêtés et écroués à la prison de Mantes.

— Le curé d'une petite commune des environs de Saint-Denis s'était aperçu depuis quelque temps que des vols se commettaient chez lui pendant que son ministère l'appelait au dehors. Dimanche dernier, M. le curé chargea un habitant de sa commune de surveiller sa maison pendant la grand-messe. La cloche avait à peine appelé les fidèles à l'église, que le surveillant vit une échelle se dresser contre le mur du jardin du presbytère, puis un individu paraître sur le mur et descendre dans le jardin. Cet individu s'introduisit dans la maison; mais quelle ne fut pas sa stupefaction en se trouvant nez à nez avec une seconde personne! « Que venez-vous faire ici? demanda le surveillant. — Mais qu'y faites-vous vous-même reprit le voleur. — Moi dit le premier, avec une apparence de bonhomie et d'abandon, ma foi! je viens pour voler M. le curé, et je crois que vous venez pour en faire autant... » L'autre ne nia point. « Puisqu'il en est ainsi, ajouta le surveillant, la messe ne fait que commencer; si nous buvions d'abord une bonne bouteille à la santé de M. le curé? nous ferons nos affaires après. » On se dirigea vers la cave; mais là, le surveillant poussa rudement le voleur, lui fit dégringoler les escaliers, et referma la porte sur lui. Une heure après, l'individu était arrêté et conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt de Saint-Denis.

— On lit dans le *Moniteur du Loiret* :

« Un négociant de notre ville, M. X..., perdit samedi dernier dans une rue trois billets de banque de mille francs chacun qui furent retrouvés par un vigneron d'Ingré, venu à Orléans pour le marché. Prévenu par une des personnes qui avaient vu le vigneron faire sa trouvaille, M. X... alla en toute hâte dans la soirée du même jour lui demander la restitution de ses billets. Cette restitution lui fut refusée par le vigneron, qui prétendit n'avoir rien trouvé. Une seconde demande faite le lendemain avec plus d'instance n'eut pas plus de succès que la première. M. X... se détermina alors à déposer sa plainte à la justice.

« Cependant la réflexion, ou peut-être un remords, avait fait changer d'avis au vigneron, qui fit transmettre hier au soir à M. X... ses trois billets par une tierce personne, mais au moment même où celle-ci s'acquittait de sa commission, le vigneron était arrêté et mis à la disposition du procureur impérial, par suite d'un mandat décerné contre lui. Il a été écroué à la prison d'Orléans.

— Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

« D'après une lettre que nous recevons de la Société des amateurs de pigeons voyageurs de Huy (Belgique), sur les 153 pigeons qui sont partis le 15 juillet, à cinq heures trois minutes du matin, du pont de Montauban, 75 étaient de retour à Huy le 24. Ces pigeons se disputaient dix prix qui ont été gagnés de la manière suivante: Le pigeon qui a remporté le premier prix, après être parti le 15 au matin, est arrivé à Huy, à six heures trente minutes du soir, le deuxième est arrivé à six heures quarante-cinq minutes du soir. Le 16 juillet, avant huit heures du matin, les huit autres prix étaient gagnés. »

La distance qui sépare Huy de Montauban, à vol d'oiseau, étant de deux cents lieues, le pigeon vainqueur aurait parcouru

près de quinze lieues à l'heure pendant plus de treize heures consécutives.

— Un journal de Valenciennes publiait ces jours derniers des détails navrants sur les désastres occasionnés par la grêle et l'orage dans le département du Nord; un des paragraphes de l'article était surtout de nature à émouvoir; on y disait « qu'un pompier de quarante à quarante-cinq ans qui se « trouvait à l'angle d'une pièce de blé avait été tordu et mis en « pièces par le vent et ses débris jetés au loin;... on n'en avait « plus trouvé que le pied. »

Un grand nombre d'habitants de la localité où ce malheur était arrivé s'étaient mis en quête des restes de ce malheureux militaire pour lui rendre les derniers devoirs, quand dans une édition suivante le journal rectifia ainsi sa nouvelle: « Une « faute typographique assez bizarre s'est glissée dans notre « article d'hier sur les désastres de l'ouragan, nous nous « empressons de la réparer: à la 28^e ligne, au lieu de *pompier*, « lisez *pommier*. »

Un autre fait non moins étrange se trouvait dans un journal du Midi; on y lisait cette phrase assez incendiaire: « La révolte fait des progrès de tous les côtés. Cette année marquera dans les annales de la province. » Suivait une dissertation sur les pommes de terre et les avoines. Au lieu de *révolte*, c'était de la *récolte* qu'il s'agissait. Le journal s'est empressé de s'amender dans un erratum: tous les honnêtes gens de la localité s'étaient *récoltés* contre lui.

A la nombreuse liste des coqs-à-l'âne résultant des *coquilles* des compositeurs, nous pouvons ajouter celui-ci: Un journal annonçait dernièrement qu'un bataillon de la garde nationale avait été convoqué et que M. de Lavestine, commandant en chef, s'était rendu sur les lieux pour y passer une revue de *détail*. Nos lecteurs ont deviné qu'il fallait lire *détail*.

— La cherté du beurre a toujours fait la désolation des petits ménages, ceux de Marseille excepté, bien entendu; aussi quiconque trouvera le moyen de vendre cette denrée au-dessous des cours ordinaires, à qualité égale, est bien sûr de se faire une magnifique clientèle; c'est ce qui est arrivé à Louis Potage, marchand de beurre, 3, rue Saint-Anne, à Bercy.

Potage occupe une place sur le marché de cette commune; il eût pu en occuper deux, trois, les occuper toutes tant sa boutique était achalandée, c'est-à-dire qu'il n'y avait que pour lui à vendre; la consternation était peinte sur le visage de ses concurrents; ceci s'expliquera facilement; le beurre de Potage était excellent et à meilleur marché que partout ailleurs.

Deux sous au-dessous! tels étaient les mots magiques avec lesquels il attirait les pratiques de ses confrères.

Les agents ne tardèrent pas à avoir l'explication de cette phrase: *Deux sous au-dessous*; c'était le pendant de celle du maugnon disant d'un cheval aveugle: *Faites-le voir*. Potage avait collé *deux sous au-dessous*... du plateau de la balance dans lequel il mettait la marchandise; ce qui faisait un déficit de 25 grammes en sa faveur sur chaque pesée, et pour que les deux pièces de cinq centimes semblassent s'être attachées là par un hasard tout naturel, il les avait fixées avec un morceau de beurre.

Aujourd'hui, à l'audience de la police correctionnelle, où il comparait sous prévention de tromperie sur la quantité de la chose vendue, il ne cherche pas à expliquer la présence des deux pièces sous le plateau par un hasard indépendant de sa volonté, il donne une explication très-franche:

— « Qu'est-ce que vous voulez, dit-il, avec des pratiques qui veulent le beurre au-dessous de ce qu'il me coûte? ma foi, j'ai arrangé ça de manière à donner aux chalands autant de marchandises que mes confrères et à y faire mon petit beurre tout de même!

n'y a qu'un instant, ou du moins la pareille, ne tenait pas à la porte, on l'avait retirée. Je frappe.

— Qui est là? dit une petite voix qui me parut tremblante de plaisir.

— C'est moi... c'est ton mari... ouvre-moi, Sophie... Je fis absolument comme vous, Félix: c'est la même histoire de notre part; de la part de nos deux femmes, c'est la même déraison, ce sont les mêmes caprices, les mêmes volontés ridicules dont la cause échappe aux philosophes et aux maris... Ecoutez-moi bien:

— Ouvrez-moi donc, Sophie, disais-je.

— Du tout, monsieur, s'écria M^{me} de L... en colère, quelle horreur! surprendre une femme, vouloir s'introduire la nuit dans son appartement, sans égard pour elle, sans respect pour la décence, faire du bruit à sa porte! que penseront mes domestiques.

— Ma chère Sophie, disais-je, ils penseront ce qu'ils voudront; je suis ton mari, j'arrive et je veux te voir, il n'y a là ni décence ni indécence, c'est une chose toute simple: ouvre donc.

— Non monsieur, vous n'entrerez pas, me répondit Sophie.

— Je passai un quart d'heure en pourparlers, plus j'insistais, plus elle devenait aigre et mordante, plus elle me jurait ses grands dieux qu'elle n'ouvrirait pas. Alors, poursuivit le colonel, j'agis autrement que vous n'avez fait, et c'est par cette circonstance que nos histoires, qui jusque-là sont pareilles, ne se ressemblent pas. Vous savez, mon cher Félix, que les militaires sont violents, et que les chasseurs n'ont de patience qu'à l'affût. Je réunis toutes mes forces, et me jetant comme un bûcher sur la porte fermée, je la fis voler en éclats. M^{me} de L... était disposée à tout plutôt qu'à céder. Je la trouvai debout

Le tribunal l'a condamné à huit jours de prison et 25 francs d'amende.

— On lit dans le *Morning Advertiser*:

« Aux assises de Monaghan, dans l'affaire du meurtre de M. Ration, il a fallu séparer les jurés qui n'ont pu tomber d'accord pour un verdict, après avoir passé quarante heures renfermés sans prendre autre chose que de l'eau. »

— On lit dans le *Constitutionnel* du 11:

Hier, un enfant de deux ans et demi est tombé d'un cinquième étage sur un tas de sable, rue Saint-Antoine. Il s'est immédiatement relevé et mis à courir. Par prudence, on l'a conduit à l'hôpital, mais on a pu heureusement constater qu'il n'avait éprouvé aucun mal.

On lit dans la *Santé universelle*:

« Voici une recette, donnée jadis par Récamier, dont j'ai usé moi-même pendant plusieurs étés, et que je recommande comme beaucoup plus simple que la boisson à levain de bière.

« Prenez:

« Une cruche remplie d'eau et contenant environ 40 litres de ce liquide.

« Mélangez à l'eau:

« Une livre de sucre le plus commun;

« Une poignée de fleurs de houblon;

« 5 ou 6 feuilles d'orange;

« Un demi-verre de vinaigre ordinaire.

Bouchez la cruche avec une toile. Laissez macérer pendant deux jours, en ayant soin d'agiter avec un simple bâton, une fois ou deux par jour seulement.

« Mettez en bouteille en passant à travers un linge.

« Ficelez convenablement les bouchons, car la boisson ainsi confectionnée fermente et pétille comme le champagne. »

— M^r FOUGEU, notaire à Etampes, demande un **Second Clerc**. — Appointements 600 fr.

— M^r GIRAULT, avoué à Etampes, rue Saint-Jacques, n^o 17, demande de suite un **Principal Clerc**.

— M^r LEROY, notaire à Brunoy, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), demande de suite un **Second Clerc**. (Se présenter.) (4-2)

Etat civil de la commune d'Etampes.

DÉCÈS.

Du 5 août. — DURAU, Marin-Louis, ancien mégissier, 73 ans. — 8. BERTHEAU, Berthe-Henriette, 4 an. — 8. VILLETTE, Louis-Célestin-Désiré, 9 jours. — 8. GASPARD, Henri-Félix, 18 mois. — 10. VIGNOT, Marguerite-Emélie, femme Chabriet, journalière, 69 ans. — 11. BERRUCRIER, Louise-Augustine, 7 ans.

Le Propriétaire-Gérant. AVU. ALLIEN.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON.

(Voir aux annonces.)

Buffon est une des plus belles gloires scientifiques et littéraires de la France. C'est à l'éclat de son double génie, de savant et d'écrivain, qu'il a dû d'être imprimé dans tous les formats et d'être traduit dans toutes les langues, pour prendre place dans toutes les bibliothèques. Quels que soient, en effet, les progrès, quelles que soient les découvertes nouvelles de la

dans la chambre, enveloppée dans son châle et coiffée comme une femme qui se dispose à sortir. Dès qu'elle me vit dans son appartement, elle s'élança sur la brèche comme un gamin de Paris sur les barricades, passa par-dessus les débris de la porte et prit l'escalier. Etonné et confondu, je la suivis; mais elle descendait avec la légèreté d'un oiseau. Elle arriva dans la cour avant moi, se fit ouvrir la porte, et la voilà dans la rue. Un fiacre, que le hasard avait amené près de l'hôtel, la recueillit au moment où j'allais la rejoindre... Il y a dix ans de cela; j'étais plus ingambe qu'aujourd'hui; je me mis donc à courir après le fiacre en criant au cocher d'arrêter; mais le diable voulut que le cocher fût sourd et que les chevaux courussent mieux que moi. Pendant une demi-heure, je me crus toujours sur le point d'atteindre ce maudit fiacre, qui m'échappait toujours. Enfin, je le perdis de vue dans les rues qui avoisinent la Banque, et il me fallut renoncer à mes poursuites. Je revins chez moi trempé de sueur, et, comme vous le pensez, ne comprenant rien à la conduite de M^{me} de L... Seulement, je savais, comme vous le savez aujourd'hui par vous-même, que j'avais une femme fantasque, capricieuse, colère, et qui, surtout, ne m'aimait pas. Je passai le reste de la nuit à faire de tristes réflexions. Quelle vie j'allais mener avec une femme semblable! je regrettais ma vie de garçon. Heureusement, Dieu me vint en aide; ma femme eut une pensée salutaire; elle me fit dès le lendemain, signifier une demande en séparation. Je me hâtai d'y acquiescer. C'est ainsi que je suis redevenu heureux et garçon, mon cher Félix. Tous mes amis me félicitèrent. Faites comme moi, mon ami; vous avez une belle occasion, ne la laissez pas échapper.

Tandis que le vieux colonel parlait ainsi au jeune marié, ils étaient tous deux arrêtés devant l'hôtel même de M. de Nanteuil, et sous les fenêtres de sa femme. Dès que l'anecdote fut racontée, dès que le perfide conseil eut été donné au jeune

— Vous avez été marié? demanda Félix.

— Je le suis encore, mon ami.

— Comment! je vous croyais garçon et vous n'êtes pas même veuf.

Je suis séparé de ma femme, Félix. J'avais, pour mon malheur, épousé comme vous une femme jeune, riche et jolie, et au commencement tout alla bien. Ma femme était douce comme un ange; elle prévenait mes volontés, les devinait même; j'étais plus heureux que je ne l'avais jamais été et je regrettais déjà de ne m'être marié qu'à cinquante-cinq ans, lorsqu'un jour je fus invité à une partie de chasse qui devait durer une semaine ou deux. Ma femme insista vivement pour savoir l'époque précise de mon retour; ce fut là même le premier indice de la violence de son caractère. J'ignorais pour combien de temps je serais retenu; je ne pus rien dire et je partis; mais, mon ami, le ciel m'est témoin que durant ce petit voyage je ne manquai en rien à la fidélité que je devais à M^{me} de L...; nous n'étions que des chasseurs sans autre compagnie que deux vieilles dames que le récit de nos exploits ennuyait beaucoup et qui se couchaient à neuf heures. Je fis mieux, j'abrégeai mon absence et je quittai mes compagnons de chasse pour venir à Paris.

— Vous fûtes trop bon, colonel.

— Vous allez voir, poursuivit le colonel. J'arrivai à Paris, c'était en septembre, il pouvait être une heure du matin, comme à présent; j'étais heureux de songer à la surprise agréable que j'allais faire à M^{me} de L... O mon ami! qui connaît le cœur des femmes? c'est une cavernes où le jour ne pénètre jamais. Je frappe doucement, le portier m'ouvre, je monte sans bruit et, de mon appartement, je veux passer dans celui de ma femme. La clef, cette clef que vous réclamiez il

science, les œuvres de Buffon, grâce à l'éloquence, à la clarté, à la force pénétrante de son style, resteront toujours l'ouvrage classique et fondamental destiné à féconder l'étude des sciences naturelles, à en inspirer le goût et à les faire aimer au lecteur.

Le but des éditeurs, en donnant cette nouvelle édition de Buffon au public, a été surtout de développer le goût d'une science qui révèle à l'homme ses rapports avec la nature entière, de la propager et de la rendre accessible au plus grand nombre. Les bonnes éditions de Buffon sont très-rare et d'un prix excessivement élevé; aussi ont-ils voulu que celle-ci réunît en même temps toutes les conditions de bon marché, de correction, de valeur scientifique, typographique et artistique. En effet, pour offrir aux lecteurs, tant savants que lettrés, les meilleures garanties possibles en ce qui concerne la mise en ordre, l'annotation et l'élucidation de l'œuvre, ils ont choisi un nom et un talent propres à inspirer toute confiance; c'est à M. Flourens, qui occupe à l'Académie des sciences et à l'Académie française les fauteuils qui y occupèrent jadis Buffon et Cuvier, qu'ils ont confié le soin de revoir et d'annoter l'ouvrage, et ce beau travail lui imprime un cachet d'actualité qui met l'œuvre du grand naturaliste du XVIII^e siècle en harmonie avec l'état présent de la science.

Les gravures qui sont jointes au texte lui servent pour ainsi dire de commentaire, en matérialisant pour l'œil les formes et les couleurs décrites par l'écrivain, sont d'une exécution irréprochable; c'est dire assez sur leur mérite que de nommer leur auteur, Victor Adam, l'un des meilleurs peintres d'animaux qui existent.

Tenant également à ce que l'exécution matérielle, la fabrication même du livre, répondît à la supériorité scientifique, littéraire et pittoresque de cette édition, un papier beau et solide a été manufacturé; des caractères faciles à lire ont été gravés et fondus exprès, et l'imprimerie Claye, la plus renommée de Paris pour la rigoureuse correction de ses textes, la pureté et l'éclat de ses tirages, a été chargée par les éditeurs de la partie typographique.

On le voit, rien n'a été négligé pour concilier dans cette nouvelle édition de Buffon, avec la modicité du prix, toutes les qualités essentielles d'un beau et bon livre, digne de prendre place dans toutes les bibliothèques scientifiques et littéraires.

Perles d'éther du docteur Clertan. — Ce nouveau mode d'administration de l'éther est approuvé par l'Académie impériale de médecine.

Les Perles ont l'avantage de porter avec la plus grande facilité l'éther libre, pur, sans odeur, à doses fixes et parfaitement connues, jusque dans l'estomac, où elles se dissolvent très-promptement.

Plusieurs de nos premiers médecins de Paris ont constaté que les PERLES D'ETHER constituent un remède vraiment héroïque, qui dissipe très-promptement les migraines, les crampes d'estomac, les palpitations, les coliques hépatiques, la pneumatose ou formation des gaz intestinaux, les vomissements nerveux, les étouffements causés par les points douloureux provenant d'une digestion difficile ou de rhumatisme vague, enfin toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse; par suite et à raison de sa rapide volatilisation, ils ont reconnu qu'au lieu d'être administré comme autrefois dans de l'eau, du sirop, ou sur un morceau de sucre, l'éther ne devait plus être employé que sous la forme de Perles. — A Paris, rue Caumartin, 45.

AVIS aux personnes qui ont besoin de se purger.

La **Poudre de Rogé** sert à préparer, soi-même, la limonade purgative gazeuse à 50 grammes de Citrate de magnésie. Cette limonade approuvée par l'Académie de médecine, est d'un goût très-agréable, et purge aussi bien que l'eau de Sédilitz.

homme, quelque chose d'un peu lourd tomba sur son épaule, glissa tout le long de son bras, et Félix eut l'adresse de saisir cet objet... C'était une clef... Cette clef, qu'il avait vainement demandée une heure auparavant; cette clef, refusée avec une obstination où il y avait, sans doute, plus de mutinerie que de ressentiment, plus de dépit que d'indifférence. Le vieux colonel n'avait rien vu, et il offrait encore à son jeune ami ses conseils, sa compagnie, sa maison même, que Félix n'était déjà plus auprès de lui.

D'un bond, le jeune marié avait franchi la porte entrouverte, et en quatre sauts il avait atteint la chambre à coucher de sa femme, et il était dans les bras de M^{me} de Nanteuil.

Pardonne-moi, mon ami, lui disait la jeune femme en répandant des larmes, pardonne-moi, et n'importe pas que je n'ai point d'amour pour toi, ne vas pas croire que je ressemble à M^{me} de L...

— Comment, tu sais...

— Je sais tout; j'étais déjà à ma fenêtre, quand tu es paru dans la rue, prête à te rappeler; mais M. de L... a passé son bras sous le tien, et je n'ai pas osé élever la voix, je te voyais, j'entendais; j'ai écouté toute l'histoire de ce pauvre colonel... il ne la sait pas bien.

— Comment donc?

— Oui, ma mère a connu M^{me} de L..., c'était, il y a dix ans, une femme jeune, jolie et riche, comme te l'a dit son mari, mais qu'on avait mariée malgré elle au vieux colonel; elle aimait un jeune homme de son âge à qui son père refusa sa main, et devenue M^{me} de L..., elle eut la fantaisie d'écouter son amour et de tromper son mari. Voilà pourquoi, lors de la partie de chasse dont t'a parlé le colonel, elle voulait savoir l'époque précise du retour, l'obstination qu'elle mit à ne pas ouvrir la porte, était bien naturelle, puisqu'un moment c'est

La **Poudre de Rogé** (ou limonade sèche) étant d'un transport facile et pouvant se conserver indéfiniment, est très-utilisée à bord des navires, dans les colonies et dans les familles où l'on aime à avoir un purgatif en réserve, pour s'en servir au besoin.

Elle ne se vend qu'en flacons enveloppés d'un papier orange, l'étiquette porte la signature de l'inventeur et l'empreinte de la médaille qui lui a été décernée par le Gouvernement. A Paris, rue Vivienne, 12.

Pilules de Vallet approuvées par l'Académie de médecine. D'après le rapport fait à l'Académie, cette préparation est la seule dans laquelle le carbonate terreux soit inaltérable. Aussi les médecins lui donnent-ils la préférence pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et dans tous les autres cas où les ferrugineux doivent être employés.

Pour se garantir des contrefaçons et des imitations, il faut s'assurer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature Vallet. A Paris, rue Caumartin, 45.

Les **PERLES D'ETHER**, la **POUDRE DE ROGÉ**, les **PILULES DE VALLET** se trouvent à Versailles, chez M. ESTIENNE, pharmacien; Beaumont-sur-Oise, MIGNOT, pharmacien; Corbeil, DUVIVIER, pharmacien; Essomes, LABBE, pharmacien; Longjumeau, FLEURY, pharmacien; Rambouillet, LOCURT, pharmacien; Villeneuve-St.-Georges, BONFILS, pharmacien.

DE L'HYGIÈNE,

Ou l'art de diriger sa vie pour la conserver et la prolonger.

S'il est une partie de la médecine parfaitement en rapport avec toutes les classes de la société, riches ou pauvres, grands ou petits, savants ou illettrés, assurément c'est l'hygiène.

Aussi les anciens, ces profonds et habiles observateurs de l'humanité, avaient-ils étudié cette branche si importante de nos connaissances médicales avec un soin tout particulier. On est ennobli en lisant Plutarque, Gaïus et tant d'autres, de l'étendue de la variété de leurs connaissances, de la finesse de leurs remarques sur cet objet, de l'excellence des préceptes et des règles qu'ils ont enseignés.

DU CHOCOLAT,

De son usage au point de vue de l'hygiène, du régime et de la santé. Opinion des médecins modernes.

Profondément pénétré de cette grande vérité, que chaque instant de la vie est providentiel et qu'il exige par conséquent une surveillance attentive et éclairée, les médecins de notre époque ont étudié avec une attention particulière tout ce qui concerne le régime pris dans la plus large acception du mot; l'usage par l'alimentation, d'un chocolat fin, agréable au goût et de facile digestion, a été pour eux considéré spécialement, comme une des conditions indispensables, essentielles du régime, de l'hygiène et de la santé. Composé en effet d'amandes de cacao et de sucre, avec ou sans addition de substances aromatiques, le chocolat dit fourré convient comme aliment réparateur aux personnes faibles, malades ou épuisées par suite de privations, d'exces ou de convalescence.

L'acidité, comme aliment médicamenteux, il est salubre dit Planch, dans le cas d'atrophie, de marasme sénile et de consommation sans fièvre hectique.

Buïens cite le fait du cardinal Richelieu, qui, en proie à tous les tourments de l'hyppocrisie, et ayant en vain eu recours à tous les moyens ordinairement conseillés contre cette maladie, finit par recouvrer la santé précieuse de se mettre à l'usage du chocolat. On trouve aussi dans l'histoire d'un jeune littérateur et de plusieurs dames, qui, affectées de diverses maladies chroniques, par suite d'une vie trop sédentaire, et d'un usage immodéré du café, en furent guéries par le Chocolat.

DES MOYENS DE RECONNAÎTRE LE BON CHOCOLAT.

Opinion de MM. Veret, Charlat, etc.

Le degré de torréfaction que l'on fait subir à la pâte modifie les qualités du Chocolat. En Italie, la torréfaction est poussée assez loin, et le Chocolat est plus amer et plus aromatique. En Espagne, on ne fait presque que sécher le cacao, le chocolat a plus d'amertume et il est plus gras. La France est, sans contredit, le pays où l'on fabrique les meilleurs Chocolats. Toutefois, nous devons le reconnaître, certains spéculateurs, séduits par l'appât du gain, ajoutent au Chocolat une plus ou moins grande quantité de farine de riz, de féculé de pomme de terre. Les Chocolats ainsi falsifiés, disent MM. Houton et Charlat, ont pour caractère de fatiguer l'estomac sans le nourrir.

Le bon Chocolat doit être d'une couleur rouge foncé, lisse à sa surface, se dissolvant aisément dans la bouche en y produisant un sentiment de fraîcheur et d'onctuosité. Il est soluble dans l'eau et dans le lait, auxquels il ne communique qu'une consistance moyenne, et cette solution est surnaagée par des gouttelettes huileuses.

M. L... rentra chez lui, l'amant était dans la chambre même de la femme.

— Que me dis-tu? s'écria Félix, ainsi cette Sophie, cette M^{me} de L... n'était pas capricieuse ou irritée, elle était indifférente?

— Hélas! oui; quand elle vit que tout était perdu, et que M. de L... allait briser sa porte, elle eut la seule chance qui lui restait encore pour n'être pas déçue, elle sortit de sa chambre et prit l'escalier pour se faire suivre. La ruse réussit. Le facre arrêté devant l'hôtel était celui qui avait amené l'amant, et sa course fut calculée de manière à laisser au colonel l'espoir de l'atteindre sans y parvenir jamais. Cette aventure a couru tout Paris: le colonel seul l'ignore, ses amis se sont entendus pour épaissir sans cesse le bandeau sur ses yeux, et pour mettre sur le compte d'une incompatibilité d'humeur ce qui vient seulement d'un amour coupable. M^{me} de L... est accusée de continuer ses relations avec la personne qui l'a conduite à quitter son mari, et tous deux attendent, dit-on, sans trop d'impatience, que la goutte ou quelques inflammations d'entrailles les débarrassent du colonel, et leur permettent d'avouer leur amour... Ah! continua la jeune femme, quand j'ai entendu le colonel te dire que je ressemblais de tout point à M^{me} de L..., c'est-à-dire que je t'avais épousé sans amour, que je ne t'aimais pas, que j'en aimais un autre, que je te trahissais peut-être... oh! alors, j'ai compris que j'étais folle, que j'étais méchante, parce que j'étais presque coupable, et la clef s'est échappée de mes mains... Oh! mon ami, pardonne-moi.

Cependant, le colonel se promenait sur le trottoir de la rue La Fayette, en se frottant les mains.

— Mariez-vous, se disait-il; mariez-vous, voilà ce qui vous attend du tracés, des querelles; tous vos jours seront des

CHOCOLAT PERRON. PARIS, 44, RUE VIVIENNE.

Ces diverses qualités nous les avons constamment trouvées réunies au plus haut degré dans le Chocolat préparé par M. Perron; d'un goût excessivement agréable et fabriqué avec des cacao savamment torréfiés et du sucre de première cristallisation, ce Chocolat a obtenu une médaille de prix au concours universel de Londres, les éloges et la sanction des médecins et du public, les meilleurs juges en pareille matière. Aussi, la vogue dont il jouit en France et à l'étranger est-elle aujourd'hui sans rivale, et ne peut que s'accroître et grandir de jour en jour.

Le Chocolat Perron est spécialement recommandé par les médecins, soit comme premier déjeuner, destiné, comme on sait, à préparer l'estomac à recevoir les autres repas, soit comme aliment salubre et analeptique, pour les enfants, les vieillards, les personnes nombreuses, délicates, faibles ou malades d'estomac; dans le cas d'affaiblissement des organes digestifs; toutes les fois enfin qu'il s'agit de ranimer, rétablir ou créer des forces où elles ont diminué, cessé, ou n'ont point encore paru.

Par ses propriétés éminemment toniques et fortifiantes, le Chocolat devient alors en réalité un médicament dans la plus haute acception de ce mot, et constitue un des auxiliaires les plus indispensables de la médecine.

Édouard PERRON,

Médecin en chef du XIX^e Siècle, Revue médicale.

ANNONCES.

Tribunal civil et de commerce d'Etampes.

FAILLITE BOURREAU.

Messieurs les créanciers de la faillite du sieur Paul Bourreau, marchand épicer à Etampes (Seine-et-Oise), sont convoqués pour jeudi dix-huit août présent mois, à onze heures du matin, au Palais de justice d'Etampes, à l'effet de faire vérifier et admettre leurs créances et d'en affirmer la sincérité. Cette réunion étant la seule, ceux de messieurs les créanciers qui négligeraient de s'y rendre ne pourraient plus faire admettre leurs créances qu'à leurs frais.

Le Commis-Greffier du Tribunal,
F. FONTAINE.

Étude de M^e GIRAULT, avoué à Etampes,
rue Saint-Jacques, n^o 47.

PURGE LÉGALE.

D'un exploit de Dalby, huissier à Milly, en date du neuf août mil huit cent cinquante-trois, dûment visé et enregistré,

Il appert, qu'à la requête de monsieur Yves-Benjamin-Noël Benoist, maître charpentier, demeurant à Maisse, canton de Milly, lequel a élu domicile en l'étude de M^e Girault, avoué à Etampes, rue Saint-Jacques, n^o 17,

Il a été notifié copie, 1^o à monsieur le Procureur Impérial près le tribunal civil de première instance s'étant à Etampes, en son parquet;

2^o à dame Marie-Angélique Périgault, épouse commune en biens de monsieur Louis-Alexis Hamond, ancien boulanger, demeurant à Maisse, e/c demeurant avec son mari,

Et encore audit sieur Hamond, au nom et comme mari de ladite dame, et pour l'assister et autoriser; De l'expédition en bonne forme, dûment enregistré

jours de bataille, vos nuits des nuits de bivouac. Enfin, grâce au ciel, mon exemple va servir à tirer un pauvre garçon de l'abîme.

Cependant, Félix ne revenait pas; et le colonel, qui pensait qu'il n'avait pu remonter chez lui que pour prendre son bonnet de nuit, était las d'attendre. Il se mit donc à crier:

Félix... Allons donc, mon ami, arrivez donc.

Félix entra ouvrit doucement la fenêtre de sa femme.

— Colonel...

— Eh bien!...

— Pardon, mais ma femme et moi nous sommes d'accord.

— Pas possible!...

— C'est la vérité. J'ai la clef.

Ah! vous avez la clef?

— Oui... M^{me} de Nanteuil veut bien que notre premier enfant soit un garçon, et moi je consens à ce que ce soit une fille.

— Ah! ah!

— Oui, oui... Bonsoir, colonel.

Alors, une petite voix claire et railleuse fit entendre ces mots:

— Bonne nuit, colonel.

— C'était M^{me} de Nanteuil qui parlait.

Le colonel n'entendit pas.

— Parbleu! dit-il à Félix, ni M^{me} de L... ni moi, n'avons été aussi accommodants que vous l'êtes. Mes compliments à M^{me} de Nanteuil.

— Je n'y manquerai pas.

— Encore un, se dit le vieux colonel, en regagnant la rue Saint-Lazare, encore un qui se laisse mener par sa femme.

MARIE AÛCARD.

trée, d'un acte dressé au greffe du tribunal civil d'Étampes, le six août mil huit cent cinquante-trois, dûment enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe par M^e Girault, avoué, de la copie collationnée, par lui dressée, et dûment enregistrée, d'un acte passé devant M^e Guillaumeron, notaire à Maisse, présents témoins, les treize et quatorze juillet mil huit cent cinquante-trois, dûment enregistré, contenant vente au profit dudit sieur Benoist, par les sieur et dame Hamond, sus-nommés, qualités et domiciliés,

D'un corps de bâtiment, situé à Maisse, rue du Pressoir, servant autrefois d'auberge où pendait pour enseigne Saint-Eloi, composé de bâtiments, grenier, cave, cour, étable, écuries, granges, laiterie, le tout couvert en tuiles, et d'un jardin clos de murs, planté d'arbres fruitiers; le tout plus amplement désigné en l'acte de vente; moyennant, outre les charges, le prix principal de trois mille cinq cents francs;

Avec déclaration que les précédents propriétaires de ladite maison étaient, outre le sieur Hamond, vendeur de son chef: 1^o ses frères et sœurs, — 2^o Pierre-Tranquille Hamond, père; — 3^o Louis-Chrétien Allaire, et Jeanne-Adélaïde Descroix, sa femme;

Avec déclaration en outre à monsieur le Procureur Impérial et aux époux Hamond que monsieur Benoist ayant l'intention de purger les hypothèques légales pouvant grever la maison dont s'agit, et existantes indépendamment de l'inscription, ferait publier ladite notification dans la forme prescrite par l'article 683 du Code de procédure civile, et en exécution de l'avis du Conseil d'Etat du premier juin mil huit cent sept;

Avec sommation également à la dame Hamond d'avoir à requérir, s'il y a lieu, dans le délai de deux mois prescrit par la loi, l'inscription de l'hypothèque légale qu'elle peut avoir à exercer de son chef sur la maison dont s'agit, et déclaration que faite par elle de ce faire dans ledit délai et icelui passé, ladite maison passerait ès-mains de monsieur Benoist, libre et affranchie de toute hypothèque légale du chef de ladite dame.

Pour extrait:
Signé GIRAULT.

A LOUER une MAISON DE CAMPAGNE avec dépendances, Jardin, Rivière bordant la propriété, située commune de Chalo-Saint-Mars, sur la route d'Étampes à Chartres, à 5 kilomètres de la station d'Étampes, *Chemin de fer d'Orléans*; — deux heures de Paris. — S'adresser au concierge. (10-1).

A VENDRE par adjudication, *Le Dimanche 21 Août 1853, à midi*, LA GRANDE AUBERGE SAINT-JACQUES sise à Étampes, vis-à-vis les promenades du Port, et les BATIMENTS et TERRAINS dépendant de l'ancienne FERME DE CHARPEAU, sis faubourg Saint-Martin.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Hamouy aîné, rue Saint-Antoine; et à M^e Bestay, notaire, dépositaire des titres et plans.

Etude de M^e A. MEUNIER, notaire à Pithiviers, Rue des Essarts, 4.

MAISON DE MARÉCHAL-FERRANT, CABARETIER

ET AUTRES GENRES DE COMMERCE,

Située à Pithiviers, sur la place de l'Abbaye.

A VENDRE

PAR LICITATION.

EN TROIS LOTS.

En l'Étude et par le ministère de M^e MEUNIER, notaire à Pithiviers, *Le Dimanche 4 septembre 1853, heure de midi.*

Cette Maison, occupée par plusieurs locataires et notamment par le sieur Renard, maréchal-ferrant, tient d'un long au sieur Lours, buraliste de l'octroi, d'autre long à madame Languille, d'un bout à la rivière de l'Oeuf, et d'autre bout à la place de l'Abbaye.

Il sera accordé toutes facilités pour le paiement des prix.

S'adresser audit M^e MEUNIER, notaire à Pithiviers, dépositaire des titres de propriété et du cahier des charges et conditions de l'adjudication.

AVIS.

M. THÉODORE PAU, chirurgien-dentiste de Paris, 51, rue de Caumartin, Chaussée-d'Antin, nous prie d'annoncer que, sur l'avis et sous les auspices de MM. les docteurs de notre ville, il viendra offrir ses services aux habitants, régulièrement une fois par mois; il recevra de 11 heures à 5 heures, pour les soins et les opérations de la bouche, et pour les dents et dentiers artificiels.

M. THÉODORE PAU arrivera en notre ville le 5 septembre. — *Hôtel de France.* (4-4)

M. GERMAIN, rue Saint-Jacques, 39, organiste de Saint-Basile, donnera chez lui et à domicile des *Leçons de piano, d'harmonie, d'orgue, flûte, clarinette*, etc., etc. Il répare et accorde les pianos. Il se charge aussi de procurer à bon compte des instruments des meilleures fabriques. (3-4)

34, Rue du faubourg Évezard, 34, Près les promenades du Port, à Étampes,

HÉZARD, jardinier,

SUCCESSEUR DE M. ROTY PÈRE, FAIT LES JARDINS BOURGEOIS. (3-2)

CABINET DE M. DOUBLEDENT,

22, RUE DU BOULOY, A PARIS.

Achats et recouvrements de créances sur Paris et les départements, Liquidation de successions, Recettes de rentes, Vente de propriétés.

En vente chez BRIÈRE, libraire à Étampes,

LE LIVRE D'OR,

NOUVEL ABÉCÉDAIRE,

Ou Lectures graduées en Images.

Un petit volume in-48 cartonné et illustré.

Prix : 80 centimes.

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser. (Affranchir.)

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE, Parachute des Cheveux,

DE CHALMIN, A ROUEN.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment. GARANTIE. — Prix du Flacon, 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France.

Dépôt à Étampes, chez M. CHARPENTIER, coiffeur-parfumeur, rue Saint-Jacques. (25-4)

ŒUVRES COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Nouvelle Édition

Revue sur l'édition in-8^o de l'Imprimerie royale, annotée par M. FLOURENS,

Membre de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc. Illustrée de 168 Planches, 800 Sujets sur acier, gravés d'après les dessins originaux

DE M. VICTOR ADAM.

Imprimé en caractères neufs, sur papier pâte velin, par la typographie J. CLAYE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON formeront 12 volumes in-8^o Jésus, illustrés de 168 gravures sur acier, représentant plus de huit cents sujets colonnés, d'après les dessins de Victor ADAM. Cette publication, qui contient par conséquent trois cents gravures de plus que les éditions les plus complètes, formera environ 400 livraisons à 30 centimes. Toutes les livraisons dépassant ce nombre seront données gratis aux souscripteurs. Les 30 premières sont en vente. — Il paraît une ou deux livraisons par semaine.

ON SOUSCRIT A PARIS.

CHEZ GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

AU BUREAU DE NOTRE JOURNAL, ET CHEZ MM. FORTIN ET BRIÈRE, LIBRAIRES, A ÉTAMPES.

SANTÉ UNIVERSELLE

GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES,

PUBLIÉ PAR

LE DOCTEUR JULES MASSÉ,

SECRÉTAIRE DE FÉDÉRATION,

PROFESSEUR D'HYGIÈNE DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES DE PARIS,

AUTEUR DE LA *Santé du Peuple*, ETC.

Bureaux : Rue de Grenelle-Saint-Germain, 39, à Paris.

PRIX PAR AN : FRANCE, 6 FR. ÉTRANGER, 8 FR. COLONIES, 10 FR.

A Paris. **CHOCOLAT PERRON** r. Vivienne, 14.

PARTOUT en France à 2 francs et 5 francs le demi-kilo.

La Méaille de prix obtenue à l'Exposition universelle de Londres dit assez que la supériorité de ce Chocolat est incontestable. Un nouveau perfectionnement vient encore d'être apporté. Essayez, et vous constaterez qu'il n'y a pas d'aliment plus sain, plus doux, d'une digestion plus facile.

EXTRAIT CONCENTRÉ DE VANILLE.

Parfum augmenté, emploi facile, économie de prix. — Flacon, 1 fr. 25, 2 et 3 fr.

Dépôt chez M. DEPLIÈRE, place de l'Hôtel-de-Ville.

Bulletin commercial — PRIX COURANT DES GRAINS ET DES BESTIAUX.

MARCHÉ D'ÉTAMPES.		MARCHÉ D'ANGERVILLE.		MARCHÉ DE CHARTRES.		BESTIAUX.			
de l'hectolitre.		de l'hectolitre.		de l'hectolitre.		de l'hectolitre.			
6 août 1853.		12 août 1853.		6 août 1853.		6 août 1853.			
Froment, 1 ^{er} q.	26 63	Froment, 1 ^{er} q.	23 34	Blé élite.....	24 75	Marché de Poissy.		Marché de Secaux.	
Froment, 2 ^e q.	24 99	Froment, 2 ^e q.	18 67	Blé marchand..	23 75	4 août 1853.			
Méteil, 1 ^{er} q.	20 99	Méteil.....	18 00	Blé champart..	22 75	BESTIAUX.	Amenés.	Vendus.	Prix du kilogramme.
Méteil, 2 ^e q.	19 75	Seigle.....	12 67	Méteil mitoyen.	21 75	Bœufs...	2035	4808	1 20 1 05 1 00
Seigle.....	13 99	Orge.....	9 34	Méteil.....	20 75	Vaches...	206	480	1 12 1 00 1 00
Orge.....	9 99	Avoine.....	8 00	Seigle.....	12 50	Veaux...	999	873	1 30 1 20 1 00
Avoine.....	6 83			Orge.....	10 75	Moutons.	41702	9604	1 44 1 28 1 42
				Avoine.....	7 80				
Pain bl., les 4 kil.	4 56	Pain bl., les 4 kil.	4 56	Pain bl., les 4 kil.	4 49	Bœufs...	4124	586	1 24 1 10 1 00
Pain bis, — — —	4 36	Pain bl., — — —	4 36	Pain bis, — — —	4 31	Vaches...	483	306	1 14 1 04 1 00
						Veaux...	478	420	1 30 1 26 1 10
						Moutons.	48524	6714	1 60 1 30 1 40

Le Propriétaire-Gérant, Aug. ALLIEN.

ÉTAMPES. — Imprimerie de Aug. ALLIEN.